

Image not found or type unknown



Litige entre voisin concernant les eaux pluviales

Par **nicole1937**, le **23/07/2009** à **17:32**

Bonjour, rnj'habite une cour commune où mes voisins ont un droit de passage restreint au chemin qui mene au puit commun. Les eaux pluviales de mes voisins se deversent sur un toit d'une de mes habitations et dans ma cour creusant au fil du temps des rigoles et des mares d'eau stagnantes. D'apres eux, ils seraient dans leur bon droit mais cela est-ce bien normal? Je passe en effet du temps a embellir ma cour et j'y investi aussi de l'argent est il vrai que je n'ai aucun recours contre cela. D'autant que j'ai 72 ans et que les sillons creusés sont dangereux lorsque je me déplace dans ma cour. Vous remerciant par avance de votre aide j'attends une reponse qui pourra me sortir de cette situation rtres desagreable